

# Assemblée générale du 10 octobre 1907, petite salle de l'Institut

Autor(en): **Durand, L.**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1907)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

---

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

---

---

### AVIS

**Section de psychologie.** — Les réunions de la section de psychologie recommenceront en janvier 1908.

**Soirée annuelle.** — La soirée annuelle aura lieu le mercredi 4 décembre dans les salons de « La Source », Terrassière, 44.

**Cotisations.** — Les cotisations qui resteront impayées après la prochaine assemblée seront perçues, par remboursement postal, à fin novembre.

**Agenda des Ecoles.** — A la prochaine séance on pourra se procurer l'agenda pour 1908, auprès de M. Charvoz, régent à Chêne-Bougeries, qui l'expédiera aussi *franco* sur demande.

---

**Assemblée générale du 10 octobre 1907, petite salle  
de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

---

#### 1° Communications du Comité.

*Bulletin n° 3.*

Il n'est présenté aucune observation au sujet de la rédaction et de l'envoi du bulletin n° 3.

#### *Démissions et candidatures.*

M. le *Président* exprime les regrets que laisse M. C. Berthet parmi les membres du corps enseignant primaire genevois.

Pour des raisons de santé déjà, M. Berthet avait cru devoir se retirer de la Société pédagogique genevoise. Pendant plusieurs années il fit partie de notre association et c'est à ce titre que M. le Président prie l'assemblée de se lever en signe de deuil.

Les démissions de M<sup>me</sup> E. Stocker et de M. J. Ponson sont acceptées.

M<sup>lle</sup> Marie Zwahlen, institutrice et M. Albert Roussy, professeur, sont reçus membres de la Société.

*Correspondance.*

Le Comité a reçu :

a) Un programme de l'Ecole privée des Beaux-Arts de MM. Simonet et Coutau.

b) Une lettre du Comité de la Société des Samaritains de Genève le priant de signaler l'œuvre de cette utile institution aux membres de la Société pédagogique.

c) La lettre suivante émanant du Bureau de la Société pédagogique romande :

Genève, le 6 octobre 1907.

Monsieur Edmond Martin, président de la Société  
pédagogique genevoise.

Monsieur et cher Collègue,

Dans sa dernière réunion à Genève, à l'occasion du Congrès, le Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande a examiné la question de la représentation des 2 sections genevoises au sein de ce Comité.

Comme vous le savez, le sujet a été sérieusement discuté. Considérant la situation délicate dans laquelle s'était trouvé le Bureau, le Comité central a décidé d'approuver la décision prise par celui-ci, laissant aux sections qui le désireraient toute latitude pour proposer des modifications aux statuts. Ces modifications, toutefois, ne pourraient devenir applicables

qu'après leur adoption par l'Assemblée générale de la Société, qui aura lieu dans trois ans à Saint-Imier.

Dans une séance tenue récemment, le Bureau s'est de nouveau occupé de la question. Après avoir envisagé plusieurs solutions, qui présentaient toutes certains inconvénients, il a décidé de s'en tenir au *statu quo* et de réserver au futur Bureau l'étude complète du sujet.

Nous vous prions donc de bien vouloir faire désigner, pour la période 1908-1909-1910, les délégués (et des suppléants) auxquels votre Société a droit. Il est entendu que vous procéderez à cette nomination comme vous l'avez fait jusqu'ici, c'est-à-dire sur la base de l'art. 5 de nos statuts, soit à raison d'un délégué par 100 membres actifs, une fraction d'au moins 50 membres donnant droit à un délégué de plus. Vous nous obligeriez en nous envoyant, aussi tôt que possible, les noms des personnes désignées.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, avec nos cordiales salutations, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Au nom du Bureau :

A. CHARVOZ, *secrétaire*. W. ROSIER.

En quelques mots, M. le *Président* expose la situation nouvelle créée à la Société pédagogique par l'existence d'une seconde section romande à Genève. Le Comité répondra au Bureau romand qu'une discussion approfondie de cette question fera l'objet d'une prochaine séance et que nos conclusions lui seront communiquées.

## 2° L'enseignement de la Composition française à l'Ecole primaire.

M<sup>lle</sup> Emma Willy donne lecture du travail suivant :

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues,

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, laissez-moi vous amener sur le terrain où je me suis placée moi-même pour

étudier sous ses différentes faces la question qui nous occupe aujourd'hui. Ce terrain, c'est celui de la pratique journalière de l'enseignement, c'est celui de notre champ d'activité en classe, je pourrais presque dire notre champ de bataille, tant notre travail ressemble à une lutte dont nous ne sortons pas toujours vainqueurs. Mais les défaites peuvent servir à organiser la victoire si, laissant de côté les doléances stériles sur les difficultés de l'enseignement et les mauvaises dispositions des élèves, nous nous appliquons à rechercher les causes de nos insuccès pour trouver les correctifs nécessaires. Cette partie de notre tâche, qui n'est pas des plus aisées, emprunte ses difficultés à la complexité même de la branche à enseigner ainsi qu'à la grande diversité des types intellectuels que présente une agglomération d'individus. De plus il est un facteur que les théoriciens oublient toujours quand ils nous offrent leurs panacées : c'est la notion du temps ; nous ne pouvons consacrer à l'enseignement qu'une parcelle des heures d'études que tant de branches se partagent et, c'est à tirer le meilleur parti possible de ces rares minutes que l'instituteur devra consacrer tout son savoir-faire.

Les difficultés qu'il rencontre sur sa route sont aussi sérieuses que diverses ; pour s'en rendre compte il suffit de jeter un coup d'œil sur les épreuves de composition des élèves d'une 5<sup>me</sup> année, par exemple, et cela au début de l'année scolaire. Le sujet, choisi par le maître parmi les objets ou les phénomènes que l'enfant peut observer chaque jour dans son entourage immédiat, est des plus simples. En outre, il a fourni la matière d'une causerie préparatoire terminée par l'élaboration en commun du plan de la composition. Quant au style, auquel on ne demande que de la clarté et une correction facile à atteindre dans des phrases courtes d'où les images sont absentes, il ne paraît pas devoir être une pierre d'achoppement pour des enfants parlant le français dès leur âge le plus tendre, et faisant chaque jour une lecture, en classe tout au moins.

L'orthographe, pourquoi ne serait-elle pas bonne ? Depuis leur entrée à l'école les élèves consacrent en moyenne 9 heures par semaine à l'étude de la langue maternelle ; le vocabulaire très riche qu'on leur fait apprendre a été vu et revu ; ils connaissent leur grammaire élémentaire : par conséquent pas trop d'inquiétude à avoir de ce côté-là. Ayant donc satisfait

aux exigences pédagogiques de la préparation de sa leçon, le maître, sans se faire trop d'illusions, est en droit de compter sur des épreuves du moins correctes, sinon originales ou élégamment écrites. Hélas ! à peine en a-t-il parcouru quatre ou cinq, que la plume lui tombe des mains. Banalité des idées et désordre dans leur arrangement, style plus semblable à du charabia qu'à du français, orthographe impitoyablement massacrée, telles sont les réalités désolantes contre lesquelles son rêve vient se briser. Un cinquième, en moyenne, des épreuves échappe seul à ce jugement qui vous paraîtra peut-être sévère, mais que, pour mon compte, je ne puis réformer sans altérer la vérité. Supposons que le maître se mette en devoir de corriger ces épreuves ; à un moment donné, il y devra renoncer. Quand tout est mauvais, tout est à refaire, et se livrer à un pareil travail, c'est se transformer en manœuvre. Tant de labeur est, du reste, d'ores et déjà inutile, car l'élève se préoccupe du chiffre obtenu bien plus que des corrections auxquelles il ne comprend pas grand'chose puisqu'on ne lui en fournit pas la raison. Mais, me direz-vous, le maître lit en classe les compositions de ses élèves et, provoquant leurs critiques, leur donne à l'occasion d'excellentes leçons sur le style et l'ordonnance des idées ?

Fort bien, et ce serait parfait, si le nombre des élèves était restreint ; mais dès qu'ils sont une trentaine il faut renoncer à les faire tous profiter des avantages d'une méthode fort recommandable, mais qui exige beaucoup de temps et une contention d'esprit que l'on ne peut pas longtemps exiger d'eux. Mais, à quoi bon insister sur un sujet trop connu ? Laissez-moi plutôt vous dire que, résolument, j'ai rompu pour ma part avec un mode de faire où la disproportion entre la somme du travail et la faiblesse des résultats était par trop choquante.

Changeant donc mon fusil d'épaule et faisant face à l'ennemi, je me suis mise à analyser et à classer les fautes de style et de syntaxe le plus souvent commises par les élèves et à leur opposer un système de corrections collectives, mais ne portant que sur un point à la fois.

Vous avez tous remarqué, par exemple, combien l'emploi des pronoms relatifs est défectueux. Que de fois lisons-nous des phrases dans le goût de celles-ci : le livre *que* je me sers ; la jolie gravure *dont* je m'en achète une pour trois sous ; j'ai

reçu une jolie tasse de ma sœur qui a malheureusement une anse cassée, etc., etc. Devant la fréquence de ce genre de fautes une étude très spéciale de la fonction de ces pronoms s'impose, et, au lieu d'écrire une ou deux pages de mauvais français sur un sujet donné, les élèves exerceront avec plus de profit leur imagination à trouver des phrases pas trop banales où les dits pronoms se glisseront à leur vraie place.

Une autre faute très commune aussi, c'est l'emploi maladroit des conjonctions et des prépositions dont les enfants se servent à tort et à travers pour lier leurs phrases entre elles un peu comme on attache des paquets avec des bouts de ficelle. Rien d'étonnant du reste à cela ; quoi de plus difficile que l'emploi judicieux de tous ces petits mots ? Aussi, quelle erreur de laisser les élèves se livrer au travail de la composition avant de leur avoir enseigné à se servir de ces vocables dont la valeur ne se mesure pas à la taille !

Je ne prolongerai pas outre mesure la liste de ces péchés mignons contre la syntaxe de peur de vous ennuyer ; la question du style se pose du reste avec tout autant de force et il est temps d'en aborder l'examen.

Si nous considérons les meilleurs travaux de composition de nos élèves, ceux qui n'offensent pas trop la syntaxe et le bon sens, on ne peut s'empêcher de leur trouver une teinte assez uniforme de banalité, je dirais même de sécheresse. Lisez 30, 50, 60 compositions d'examen ! vous vous trouvez presque autant de fois en face des mêmes tournures de phrase, de la même ordonnance des idées ; il y a de quoi faire la joie des esprits niveleurs ! D'où vient cette absence de spontanéité, de pittoresque, d'imagination, et ce goût des nomenclatures interminables où le besoin de tout dire sème de détails absolument insipides récits et descriptions ? A mon humble avis, je crois que la faute en est un peu à l'abus des descriptions quasi scientifiques tirées de la leçon de choses. L'histoire naturelle des animaux tient peut-être une trop grande place dans les sujets proposés, surtout dans les degrés inférieurs.

Si bien que, négligée à un âge où elle a encore toute sa fraîcheur, l'imagination s'engourdit et ne bat plus que d'une aile indolente lorsque plus tard on essaie, dans les degrés supérieurs, de la rappeler à la vie. Je n'entends pas par imagination la faculté d'invention, mais le don de se représenter

vivement la figure des choses et de la rendre par des mots, des expressions qui fassent image. Or, ce don, l'enfant le possède à un degré très vif dans la première période de sa vie ; il a le sens du pittoresque et de la drôlerie. N'étouffons pas sous une didactique morose ces fragiles floraisons qui ne demandent peut-être qu'un rayon pour vivre. Laissons entrer le rayon par la croisée de notre classe, et qu'il s'égare parfois sur ces petites têtes trop bien penchées sur le livre ou le cahier.

Nous disions donc : banalité et monotonie du style, pauvreté du vocabulaire, absence d'imagination ; voilà le mal ! Cherchons-en les causes, cela nous amènera peut-être à découvrir un remède. Pourquoi nos enfants écrivent-ils aussi mal ? — Parce qu'ils parlent mal, à l'imitation du reste de leur entourage où, sauf de rares exceptions, on ne se pique ni d'élégance, ni même de correction. Beaucoup d'enfants sont livrés à eux-mêmes une partie de la journée et n'ont pour société que des camarades qui s'expriment aussi mal qu'eux. Leurs parents, s'ils sont étrangers, leur parlent un très mauvais français formé d'un mélange d'argot, d'idiotismes et d'expressions-locales défigurées encore par des accents divers. Les Genevois et les Français eux mêmes établis chez nous donnent-ils toujours le bon exemple sous ce rapport ? Je ne le pense pas, et chacun de nous a pu s'assurer que, même dans certaines familles instruites sinon cultivées, le français est parlé avec beaucoup de négligence.

L'étude des langues est fondée en partie sur l'imitation et si l'enfant n'a pas de bons modèles, il s'exprimera avec insuffisance et incorrectien. Que l'école lui fournisse donc ces modèles sous forme de morceaux littéraires tirés des meilleurs auteurs, non seulement pour qu'il les lise, mais pour qu'il les étudie par cœur. S'approprier ainsi avec le secours de la mémoire des morceaux de prose de genres divers, c'est vivre dans la société des gens distingués qui nous ont laissé des modèles de beau style ; c'est, par l'imitation du leur, réformer et ennoblir le nôtre ; c'est aussi enrichir notre vocabulaire et, par l'analyse des moyens employés par l'auteur pour éveiller en nous le sens du beau, apprendre de lui comment on tire parti du sujet le plus modeste. Taine, Elisée Reclus, Edmond About, Tœpffer. Ph. Monnier et tant d'autres abondent en descriptions captivantes parfaitement à la portée

d'élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. J'ai fait l'expérience que les enfants aiment ce genre d'exercice et qu'ils mettent d'autant plus de bonne volonté à s'y appliquer qu'ils en connaissent le but. Les leçons de composition en commun leur plaisent aussi, car ils se sentent soutenus au lieu d'être errants à l'aventure dans un marécage où ils ne tardent pas à s'embourber. Faisons du reste un retour sur nous-mêmes et avouons que, toute proportion gardée, c'est un rude travail que celui de la composition. Les idées flottent devant vous, voilées d'une gaze trompeuse qui vous les enveloppe de délicieux contours. Vous essayez de les atteindre pour leur donner une forme plus précise sous laquelle vous rêvez de les fixer. Mais à ce moment commence une lutte opiniâtre où votre esprit doit déployer toutes ses ressources pour n'être pas vaincu dans cette poursuite de l'expression rebelle qui fuit votre plume souvent découragée. Comment un enfant ne succomberait-il pas sous le fardeau ? Aussi, pour résumer ma pensée dirai-je : « Apprenons à nos élèves à composer, comme une mère apprend à marcher à son enfant.

Nous avons parlé des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année auxquels seuls semblent pouvoir s'appliquer les réflexions qui précèdent. Vous le voyez, je dis « semblent » car je ne fais entre les petits et les grands que la différence du plus ou moins.

Les enfants adorent les histoires, celles où ils retrouvent leur image et celle de leurs petits amis à quatre pattes, à deux pattes avec ou sans plumes. Profitons de cette disposition pour loger dans leur mémoire de petits dialogues, de petits bouts de récits qui les initieront peu à peu à un langage plus relevé que celui qu'ils emploient journallement. N'ayons pas peur de la réduction écrite qui fourmillera de fautes d'orthographe. Qu'est-ce que cela peut bien faire ? Ne nous laissons pas hypnotiser par ce fantôme de l'orthographe évoqué à tout bout de champ, par cette hantise du mot écrit qui paralyse l'essor de l'expression ! Que d'imbéciles qui écrivent sans fautes ! Laissons donc les petits, quand ils composent, faire leurs fautes d'orthographe que nous corrigerons sans nous lancer avec eux dans des explications grammaticales qui détournent l'attention du souci de la forme. Les enfants ne peuvent pas faire deux choses à la fois : quand ils cherchent l'expression, l'orthographe leur échappe — et à nous aussi, parfois.

Mesdames et Messieurs,

Je n'ai pas l'intention d'épuiser un sujet aussi complexe que celui que j'ai osé effleurer devant vous aujourd'hui. La composition française touche à tant de domaines intellectuels ; elle suppose tant de subtilité dans l'analyse ; elle réclame de la part de l'élève tant de facultés diverses qu'elle peut être à bon droit considérée comme un critère de l'intelligence. Soulever les différentes questions que l'instituteur se pose à son sujet, tel a été mon seul but aujourd'hui.

Si je n'ai, jusqu'à présent, pas parlé du programme, c'est qu'il n'y a pas grand'chose à en dire ; ce n'est pas lui qui nous gêne. Un programme, vous le savez, c'est un thème sur lequel nous faisons des variations. Aussi ne m'arrêterai-je qu'au paragraphe ainsi conçu concernant la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année : Résumés d'histoire, de géographie, etc. Si je comprends le sens du mot « résumé » il s'agit d'un travail d'esprit qui suppose des facultés de généralisation fort au-dessus de la puissance intellectuelle de jeunes enfants, fussent-ils même supérieurement doués. Voir un sujet de haut, en distinguer les points importants et les condenser en un tout compacte, c'est là le fruit de beaucoup d'études et de réflexion. C'est à peine si on sait résumer à 20 ans — et de l'histoire encore !

Mais, en fait de résumé, il serait temps que je fasse celui des quelques réflexions qui précèdent.

Le premier point que je propose à vos méditations, c'est la suppression des travaux de composition entraînant pour le maître des corrections à domicile, fastidieuse corvée qu'il peut avantageusement remplacer par des recherches de morceaux dans les bons auteurs ; morceaux littéraires propres à former le goût des élèves. Puis au lieu de laisser ceux-ci patagner dans leur sujet, mettre la charrue devant les bœufs, écorcher le français de mille manières, n'est-il pas plus profitable de travailler avec eux, stimulant la recherche des expressions les plus choisies, les initiant au fur et à mesure au maniement des synonymes, des images ? etc. Il y a un souci de beauté qu'on peut éveiller de bonne heure dans l'âme enfantine ; je dirai même qu'on doit lui en créer le besoin, car le culte de la beauté est moralisateur et son influence hautement civilisatrice : ne le bannissons donc pas de l'école, fai-

sons-lui sa place, et qui sait? Les émotions qu'il procure ébranleront peut-être cette porte mystérieuse qui nous ferme si hermétiquement parfois l'entrée du cœur et de l'intelligence de nos élèves.

Et maintenant, laissez-moi terminer ce travail qui n'est pas un modèle de composition, mais un acte de bonne volonté. Ce que je désire, c'est soulever une discussion sur un sujet si intéressant pour les instituteurs et cause pour eux de tant de soucis!

Cauchemar de mon enfance, la composition française a été longtemps encore le cauchemar de mes années d'apprentissage. Si l'angoisse première a disparu, le souci reste, moins cuisant qu'autrefois, mais assez redoutable encore pour me rappeler parfois qu'une institutrice vieillie peut être une très jeune apprentie!

E. WILLY.

L'intéressant travail de M<sup>lle</sup> Willy est accueilli par de chaleureux applaudissements.

La discussion en est immédiatement ouverte.

M<sup>lle</sup> M. Métral partage entièrement ces idées. L'enseignement de la composition française doit être donné sous forme de leçons collectives avec de beaux morceaux littéraires à la base; les enfants parlant très mal, ils ne pourront composer convenablement qu'en reproduisant de bons modèles. D'ailleurs il ne faut pas avoir trop peur des sujets imaginatifs et des jolies descriptions.

M. H. Mercier, professeur au Gymnase, est aussi du même avis. Il faut à l'enfant une nourriture littéraire autre que celle contenue dans nos manuels de lecture. Lisez à l'enfant, dit-il, des anecdotes, des dialogues, des histoires. Cela lui apprendra à apprécier le beau style et à l'imiter. Cela lui apprendra aussi à voir ce qui se passe autour de lui; car les enfants, les adolescents même ne savent, dans leur grande majorité, ni voir, ni imaginer. Celui qui sait voir sait composer et ceux qui observent sont ceux qui lisent.

M<sup>lle</sup> Willy pense que les heures employées aux corrections des travaux individuels des élèves sont du temps perdu. Elle appréciera les travaux dits « épreuves; » quant aux autres, elle estime que les instituteurs ont mieux à faire qu'à reconstruire à l'encre rouge les informes propositions de la plupart des élèves.

M<sup>lle</sup> *Métral* et M. *Mercier* craignent que l'enfant se décourage si l'on ne corrige pas tous ses travaux. M. *Mercier* estime cependant qu'on ne peut pas facilement assimiler les compositions des élèves primaires à celles qu'il est appelé à juger au collège.

L'assemblée adopte les conclusions suivantes :

1° La composition française sera enseignée à l'école primaire sous forme d'étude collective. Les travaux individuels n'interviendront qu'à titre « d'épreuves » et seront appréciés et *corrigés* dans la mesure du possible.

2° On mettra l'enfant en contact avec de beaux modèles littéraires; on lui fera apprendre par cœur des morceaux de *prose* soigneusement choisis. On évitera l'emploi du plan par trop détaillé.

3° Il est désirable que les maîtres créent une bonne collection de sujets (avec modèles) et se communiquent mutuellement le résultat de leurs observations.

### 3° Rapport de la commission de soirée.

M. *E. Paquin*, président de la Commission, expose que celle-ci a l'intention de fixer la soirée annuelle au mercredi 4 décembre dans les salons de « La Source. »

Le programme a été soigneusement élaboré et tout sera mis en œuvre pour donner satisfaction aux personnes qui y assisteront.

L'assemblée ratifie les décisions de la Commission quant à la date de la soirée.

### 4° Propositions individuelles.

M<sup>lle</sup> *Métral* demande au Comité s'il ne serait pas possible de fixer un peu à l'avance la date de nos assemblées. Elle est persuadée que si l'on avait connaissance des convocations plus tôt nos séances seraient plus fréquentées.

M. *le Président* reconnaît la valeur de cet argument. Le Comité de l'an prochain devra s'occuper de cette juste observation; cependant il sera très difficile de trouver une solution satisfaisant tout le monde.

La séance est levée à 5 h.

*Le bulletinier :*

L. DURAND.

---